



Hichem Ghorbel

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax, Département de
Philosophie

Rousseau : de l'origine des langues à leur dégénérescence¹

(Vent d'Est, vent d'Ouest (2) : séminaire de l'équipe Jean-Jacques Rousseau
animé par Tanguy L'Aminot à l'Université de Paris IV-Sorbonne 2010/2011)

Comme l'indique Méchael D'oea avec érudition, précision et subtilité, « une lente réévaluation des écrits musicaux de Jean-Jacques Rousseau est en cours depuis de nombreuses années déjà : c'est sans doute grâce à des études de Jean Starobinski (1966) et de Jacques Derrida (1967) que ce processus s'engage. Une fois sorti de l'obscurité, un des écrits musicaux, *l'Essai sur l'origine des langues*, connaît un sort exceptionnel : longuement étudié par Derrida, *l'Essai* est rapidement reconnu comme une des œuvres majeures. Une édition critique en est procurée en 1968 par Charles Porset, et quelques années plus tard des recherches entreprises à Neuchâtel par Marie-Elisabeth Duchez et Robert Wolkler, travaillant indépendamment, mettent fin à une vieille controverse en permettant de dater la version définitive de *l'Essai* au début des années 1760. »²

¹ Pour les œuvres de Rousseau, nous renvoyons à l'édition des *Œuvres complètes* publiées sous la direction de Bernard Gagnebin et de Marcel Raymond, 5 tomes, Paris, La Pléiade, 1958-1995. Nous utiliserons les abréviations suivantes pour les œuvres citées : *CGP* : *Considérations sur le gouvernement de Pologne* ; *Conf* : *Les confessions de J. J Rousseau* ; *CS* : *Du Contrat social ou principes du droit politique* ; *DOI* : *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes* ; *DM* : *Dictionnaire de musique* ; *DSA* : *Discours sur les sciences et les arts* ; *Em* : *Emile ou de l'éducation* ; *Em. MF* : *Emile (Manuscrit Favre)* ; *EOL* : *Essai sur l'origine des langues* ; *EPR* : *Examen des deux principes avancés par M. Rameau* ; *Frag. Pol* : *Fragments politiques* ; *LB* : *Lettre à M. Burney* ; *L.d'Al* : *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* ; *LEM* : *Lettres écrites de la montagne* ; *LMF* : *Lettre sur la musique française* ; *OM* : *Origine de la mélodie* ; *PCC* : *Projet de constitution pour la Corse* ; *PR* : *Prononciation*.

² Méchael D'oea, « Rousseau contre Rameau : musique et nature dans les articles pour l'Encyclopédie et au-delà » in, *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, numéro 17, 1994. pp. 133.

Des travaux consécutifs ont été effectués pour donner corps à des éditions savantes de *l'Essai*. Notons particulièrement celle d'Angèle Kremer-Marietti parue chez Aubier- Montaigne en 1973 et rééditée en 2009 par l'Harmattan et celle de Kintzler publiée chez Garnier-Flammarion en 1993. Les études spécialisées de *l'Essai* ont démarré depuis le dernier siècle, les plus récentes et les plus fraîches sont celles de l'équipe de Tanguy l'Aminot, qui a publié en collaboration avec Charles Porset en 2006 un ensemble de travaux à Montmorency réunis de tous les coins du monde dans un numéro spécial des *Etudes Jean-Jacques Rousseau*. L'ambition de ce dossier scientifique est de donner à *l'Essai* sa véritable dimension en montrant qu'il constitue l'une des œuvres maîtresses de Rousseau.

L'Essai provoque son lectorat devenu de plus en plus vaste pour de multiples raisons :

- 1) Pour le rapport de complémentarité qu'il établit avec le *Second Discours*. *L'Essai* offre des éléments descriptifs de l'histoire hypothétique pour pallier le manque du récit du *Discours sur l'inégalité* concernant l'une des phases du progrès de l'humanité telle que la raison la forge par le biais des conjectures.³ Cela nous penche à nous arc-bouter sur le principe de cohérence qui caractérise la pensée de Rousseau et à refuser, par voix de conséquence, ses détracteurs qui le taxent souvent de contradiction et le présentent comme étant l'auteur des idées décousues
- 2) Parce qu'il prolonge les écrits et les pamphlets musicaux qui discréditent la musique savante des Français et relèvent l'attitude pro-Bouffoniste constante et invariable de Rousseau.⁴

³ *L'Essai* et le *Discours* n'ont pas, certes, le même objet, l'un porte sur l'origine de l'inégalité, l'autre sur l'origine des chants. Mais ces deux origines ont une problématique commune, à savoir l'origine de l'humanité. De ce fait, ils se complètent et nous ne pouvons que nous rallier du côté de Michèle Duchet pour qui « la chronologie de *l'Essai* comble les vides de celle du *Discours*, elle ne les contredit pas. » (Cf. "Synchronie et diachronie: *l'Essai sur l'origine des langues* et le *Second Discours*", *Revue internationale de philosophie*, 82, 3, 1967, p. 434.). Dans le *Discours*, nous éclaire t-elle, Rousseau passe rapidement sur la période qui s'étend entre l'établissement des familles et la formation des premières sociétés. Là où le *Discours* passe rapidement *l'Essai* s'arrête pour nous fournir un tableau bien détaillé de cette étape de transition.

⁴ *L'Essai* rejoint la *Lettre sur la musique française* et la *Lettre à Grimm* pour opposer les harmonistes aux mélodistes et donner de la valeur à la musique italienne représentée, entre autres, par les Bouffons. La célèbre querelle désignée sous le nom de ces derniers exprime bien ce conflit entre les partisans des Italiens et ceux de Rameau. En août 1752, la représentation de la *Serva padrona* (la servante maîtresse) de Pergolèse divise la France en deux camps : ceux qui sont réunis dans le coin de la Reine : les champions de la musique italienne dont un essaim de penseurs feront partie (Rousseau, Diderot, d'Holbach, Grimm et d'Alembert) et ceux qui sont rassemblés dans le coin du Roi, à savoir les ramistes post-lulistes bien acharnés. Rousseau décrira la virulence de cette querelle dans ce passage des *Confessions*. « Tout Paris se divisa en deux parties plus échauffées qu'il se fut agi d'une affaire d'Etat ou de religion. L'un plus puissant, plus nombreux, composé des grands, des riches et des femmes, soutenait la musique française ; l'autre plus vif, plus fier, plus enthousiaste, était composé de vrais connaisseurs, des gens de talents, des hommes de génie. Son petit peloton se rassemblait à l'opéra sous la loge de

3) Parce qu'il montre, du moins dans sa seconde partie, que la pensée musicale et esthétique de Rousseau constitue une grande diatribe lancée contre la fascination qu'exerce la théorie harmonique de Jean-Philippe Rameau sur le public de son temps

4) Parce qu'il n'est pas un ouvrage secondaire : en rapport avec les écrits musicaux, puisqu'il traite lui-même de la musique, et faisant partie des écrits doctrinaux de Rousseau, l'*Essai* montre que la musique n'est pas une simple occupation passionnelle d'un amateur de raffinements ou un agréable passe-temps pour un oisif enclin aux ornements de luxe et aux fantaisies de l'art, mais l'expression la plus vive de la pensée juridique, politique, anthropologique et linguistique produite par Rousseau avec tant de patience et de labeur. Kintzler a tout à fait raison lorsqu'elle affirme : « la pensée musicale et esthétique de Rousseau n'existe pas, à vrai dire, sous forme isolée : elle est une pièce, un élément de sa philosophie, en relation avec une théorie du droit, une théorie de l'émotion, une théorie du langage, avec une conception de l'homme et du monde »⁵

1) Le Langage originel : sa formation et ses déterminants fondamentaux

A la différence du *Second Discours* qui se contente d'énumérer les difficultés propres à la résolution du problème de l'origine des langues pour rendre sensible l'espace immense qui sépare l'homme muet de l'homme parlant et marquer le grand écart entre la nature et la culture⁶, l'*Essai* entreprend de

la Reine. L'autre parti rassemblait tout le reste du parterre et de la salle ; mais son foyer principal était sous la loge du Roi. » (*Conf.*, Liv. VIII, p. 384.) . Ces quelques lignes montrent que l'enjeu de la querelle en question dépasse largement le propos musical et esthétique. Rousseau en fait non simplement une affaire de goût mais « une affaire d'Etat. » comme il le dit bien lui-même. Sur la querelle des Bouffons Cf. Borrel, Eugène, « La Querelle des Bouffons » dans *Histoire de la musique* éd. par Rolland-Manuel. Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1960-1963, t. 2, p. 26-40. Voir Bottacin, Annalisa, *Jacques Cazotte et la "Querelle des Bouffons"*, Este, Libreria editrice Zielo, 1991, 116. p. Voir aussi Boyer, Noël, *La guerre des Bouffons et la musique française, 1752-1754*, Paris, les éditions de la Nouvelle France, imprimerie Kossuth, 1945, 288 p). Cf. enfin Launay, D. éd , *La Querelle des Bouffons*, Genève, Minkoff Reprint, 1973, 3 volumes regroupant l'ensemble des textes et pamphlets parus lors de cette affaire.

⁵ Catherine Kintzler, *Jean-Philippe Rameau, Splendeur et naufrage de l'esthétique du plaisir à l'âge classique*, Minerve, 1988, p.129.

⁶ Le *Second Discours* présente une série d'embarras pour exposer les difficultés que soulève le problème de l'origine des langues. Le premier embarras se rapporte à l'origine familiale de celles-ci. Le second au rapport qu'elles ont avec la réflexion et le troisième au côté conventionnel qui les caractérisent. En effet, contre les philosophes qui définissent l'être humain par le langage, Rousseau entreprend de prouver que cet élément n'est pas un attribut lié à l'essence de l'homme. Partant du fait que celui-ci est originairement solitaire, l'auteur du *Second Discours* rejette la théorie de Condillac pour qui, la formation du langage humain remonte à la réunion de deux enfants après le déluge. Un tel enseignement n'est pas valable puisqu'il suppose « une société déjà établie ». Du même coup, cette réplique rousseauiste sert à récuser le point de vue de ceux qui soutiennent que « les langues sont nées dans le commerce domestique des pères, des mères et des enfants » (*DOI.*, p. 146). Sans doute, durant le temps où les enfants demeurent sous la protection parentale, ils inventent quelques rudiments de langage individuel, mais ce langage disparaîtra juste après la brève période de l'allaitement. Rivé à la solitude, le primitif

nous fournir la genèse des signes institués et de suivre le processus de leur développement depuis leur joyeuse naissance à l'âge d'or de l'humanité jusqu'à leur décevante décadence foncièrement liée à la déchéance paradoxale du progrès. Chronologiquement parlant, l'origine des langues coïncide avec la « société naissante », état intermédiaire lié à la vie pastorale situé entre « le pur état de nature » caractérisé par la dispersion et les rencontres sporadiques des hommes et le plus horrible état de guerre apparu avec l'agriculture et la société de la propriété privée. *L'Essai*, après avoir consacré les sept premiers chapitres à étudier les langues primitives : spécifier leur nature, déterminer leurs caractères et les opposer par conséquent aux langues modernes⁷, entreprend d'analyser à partir du chapitre huit la question de leur parution, de leur divergence et de leur variété⁸. La lecture attentive des chapitres IX, X et XI montre que, dans leur naissance, les langues sont marquées par les traits suivants :

A) Elles sont *Catastrophiques* dans le sens où elles sont l'effet des catastrophes qui changent la face de la terre et mettent terme à l'inertie géologique qui marque l'univers au degré zéro de l'histoire : le passage de l'état de nature à

n'éprouve aucun besoin de parler. Sa parole se réduit à quelques cris de la nature et se confond de ce fait avec le langage animal. Le langage proprement humain, celui de l'institution des sons articulés et conventionnels, exige le développement de la pensée. Car « si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu bien plus besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole » (*Ibid.*, p.147). Cette causalité circulaire, qui établit une relation d'interdépendance entre le langage et la pensée implique premièrement la condition muette de l'homme primitif, et deuxièmement l'absence de toute transition possible entre le langage aux gestes et aux cris et le langage évolué institué par les hommes.

Ce premier cercle engendre une nouvelle difficulté, elle-même de structure circulaire. En effet, le système des sons articulés ne peut fonctionner pour communiquer la pensée qu'à la suite d'un accord unanime entre les hommes : « la parole paraît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole » (*Ibid.*, pp. 147-148.) En d'autres termes, l'établissement d'une sorte de pacte linguistique, grâce auquel les membres de la communauté s'accordent sur le sens des signes institués, suppose un langage préalable et ce langage pour s'établir appelle un autre langage, etc. Nous voici au rouet. Le cercle des origines rend donc impossible toute tendance de connaître la genèse de la langue proprement humaine. Cette impossibilité du *Second Discours* n'est pas du tout arbitraire, note Paul Hoffman avec brio, car elle a pour fin « de renforcer le caractère hypothétique et conceptuel de l'état de nature. Le hiatus n'est fait par Rousseau si absolu entre l'état de nature et l'état de culture qu'afin de montrer qu'en droit il n'a dû y avoir de passage, point d'évolution, de l'un à l'autre, mais qu'il s'agit de deux ordres différents. Quand Rousseau écrit qu'il est « impossible » de décrire l'émergence du langage, il nous faut entendre que l'état de l'innocence première est un tout fermé sur lui-même, infrangible. Le silence, originel a un fondement axiologique : la parole est superflue, néfaste, elle inaugure l'ère de la dépravation » (P.Hoffmann, « signification de l'état de nature dans la pensée de Jean-Jacques Rousseau », in *Travaux de linguistique et de littérature*, IX, 1971, p. 102.)

⁷ Sur la structure de *L'Essai* Eric Zernic écrit : « (a) Les deux premiers chapitres visent à dégager la nature passionnelle de la parole primitive. b) Les chapitres 3 et 4 mettent en évidence son caractère poétique et musical. c) Les chapitres 5,6 et 7 décrivent par contraste les langues modernes. La longue parenthèse sur l'écriture (chapitres 5 et 6) souligne le parallélisme entre l'apparition de l'écriture alphabétique, la rationalisation des langues et l'altération de leur génie. Le chapitre 7 conclut cette première partie en indiquant que les langues modernes ont perdu leur musicalité et leur accentuation. » Cf. Introduction à J.-J. R., *Essai sur l'origine des langues (chapitres I à IX et Chapitre XX)*, P., Hatier, 1983, p.18.

⁸ « Tout ce que j'ai dit jusqu'ici convient aux langues primitives en général et aux progrès qui résultent de leur durée, mais n'explique ni leur origine ni leur différence. » (*EOL.*, Chap. VIII, p.394.)

l'état de langage et de société s'effectue lorsque « la nature s'inverse sur elle-même ». Cette inversion se produit, selon les dires de Derrida, par l'effet d'une causalité de rupture qui est à la fois « naturelle et extérieure à l'état de pure nature »⁹. Ce changement brusque, sous forme de brisure ou d'irruption violente trouve son expression la plus parfaite dans l'*Essai* lorsque Rousseau soutient que les « associations d'hommes sont en grande partie » l'ouvrage « des malheurs de la terre »¹⁰. Ainsi parle-t-il des « déluges particuliers », des « mers extravasées », des « éruptions des volcans », des « grands tremblements de terre » et des « incendies »¹¹. Autant dans l'*Essai* que dans le *Second Discours* et dans *L'influence des climats sur la civilisation* inséré dans les *Fragments politiques*, l'histoire apparaît comme le fruit du hasard. L'origine des nations et par conséquent celle du langage sont reliées à l'ensemble des perturbations climatiques et géologiques et aux causes fortuites qui bouleversent l'ordre naturel. Mais, cette conception chaotique, matérialiste et arbitraire de l'univers est loin de Rousseau. Derrière le hasard patent, il y a un finalisme latent qui le sous-tend. C'est ce qui ressort de l'*Essai* qui considère les bouleversements cosmiques comme l'expression de la volonté divine : « Celui qui voulut que l'homme fut sociable toucha du doigt l'axe du globe et l'inclina sur l'axe de l'univers. A ce léger mouvement, je vois changer la force de la terre et décider la vocation du genre humain : j'entends au loin les cris de joie d'une multitude insensée ; je vois édifier les palais et les villes ; je vois naître les arts, les lois, le commerce ; je vois les peuples se former, s'étendre, se dissoudre comme les flots de la mer... »¹². Le doigt qui incline le monde n'est qu'une métaphore, explique Derrida. « Il s'agit de Dieu » et « Dieu n'a pas de main, il n'a besoin d'aucun organe »¹³. Il agit sur le globe par l'intermédiaire des agents naturels pour que les sociétés se forment et les hommes deviennent sociables. A cet égard, le texte des *Fragments politiques* concernant l'influence des climats sur la civilisation est très explicite : « Si l'écliptique se fût confondu avec l'équateur, peut être n'y eût-il jamais eu d'émigration de peuple, et chacun, faute de pouvoir supporter un autre climat que celui où il était né, n'en serait jamais sorti. Incliner du doigt l'axe du monde ou dire à l'homme : Couvre la terre et sois sociable, ce fut la même chose pour celui qui n'a besoin ni de main pour agir ni de voix pour parler »¹⁴. Le passage de l'homme muet qui se contente d'écouter la voix de la nature à l'homme parlant qui exprime ses besoins et ses passions est l'effet d'un dessein divin qui agit sur les causes naturelles, provoque

⁹ Derrida, « La linguistique de Rousseau », in *Revue internationale de philosophie*, n°82, p. 1967 .453.

¹⁰ *EOL.*, Chap. IX, p.402.

¹¹ *Ibidem.*

¹² *Ibid.*, p.401.

¹³ J. Derrida, *De la Grammatologie*, Paris, 1967 p. 364.

¹⁴ *Frag. Pol.*, X, 1, p. 531.

par conséquent la perfectibilité¹⁵ des individus, et rend possible de ce fait le dynamisme historique.

B) Elles sont *Naturelles* : Rousseau nous fournit une explication anti-religieuse de l'origine des langues : « la parole étant la première institution sociale, affirme-t-il, ne doit sa forme qu'à des causes naturelles. »¹⁶. Une telle conception, fait inscrire l'*Essai* dans le sillage de la morale sensitive ou le matérialisme du sage, projet bien qu'il n'ait pas été réalisé, sous-tend, en dépit de cela, toutes les théories de Rousseau¹⁷ et dont les grands traits se trouvent résumés dans les *Fragments politiques* : « Ainsi tout se réduit d'abord à la subsistance, et par là l'homme tient à tout ce qui l'environne. Il dépend de tout, et il devient ce que tout ce dont il dépend le force d'être. Le climat, le sol, l'air, l'eau, les productions de la terre et de la mer, forment son tempérament, son caractère, déterminent ses goûts, ses passions, ses travaux, ses actions de toutes espèces » et sa langue. « Si cela n'est pas exactement vrai des individus, il l'est incontestablement des peuples. »¹⁸

La morale sensitive qui, à l'origine cherche à établir un rapport de cause à effet entre le monde extérieur des choses et des personnes et la vie principalement affective des communautés, prend la forme d'une théorie du climat non seulement dans les *Fragments politiques*, mais aussi dans l'*Essai*, notamment dans les chapitres IX et X, où l'on trouve une séparation du Nord et du Sud, séparation évoquée au niveau de la première partie du *Second Discours*,¹⁹ sans

¹⁵ Sur ce point, Derrida écrit : « L'irruption absolue, la révolution imprévisible qui a rendu possibles le langage, l'institution, l'articulation, l'arbitraire etc. n'a pourtant fait que développer les virtualités déjà présentes dans l'état de pure nature. » Cf. « La linguistique de Rousseau », in *Revue internationale de philosophie*, op.cit., pp. 453-454.

¹⁶ *EOL.*, Chap. I, p.376.

¹⁷ « Dans le *Persifleur*, déjà, en 1749, Rousseau se pose en homme de la sensation, étroitement soumis à l'action du milieu, de l'objet (chose ou personne). « A défaut de l'œuvre perdue, on pourrait essayer de reconstituer approximativement la *Morale sensitive* en rassemblant et classant ses fragments épars à travers l'œuvre de Rousseau », écrit Etienne Gilson ; « Emile Faguet a fort bien montré que, dans l'*Emile*, cette pédagogie qui utilise le milieu naturel et social pour modeler l'enfant du dehors, s'en inspire directement. M.D. Mornet en a identifié un autre fragment dans son analyse de *La Nouvelle Héloïse* (*La Nouvelle Héloïse de Jean Jaques Rousseau*, p. 227)... Elle est partout présente même derrière le *Contrat social* (...) Le *Contrat social* est essentiellement une tentative pour tirer l'homme d'une société corrompue, dont l'influence fait de lui un être mauvais, en organisant une société bonne, dont les lois aient la rigidité de celle d'une nature, et qui détermine du dehors l'individu à se développer dans le sens normal de sa propre nature. Placé dès sa naissance dans un tel milieu, l'homme sera forcé d'être libre, comme le dit Rousseau lui-même ». Le même critique a tenté d'expliquer *par la morale sensitive* la méthode de M. Wolmar (*les Idées et les Lettres*, Paris, 1932, pp. 275-298) ». Note 1 de la page 409 des *Conf.*, *PL I*, p. 1469.

Pour un exposé plus ou moins détaillé des rapports qui lient l'*Emile* et *La Nouvelle Héloïse* au projet du traité de la morale sensitive. Cf. Georges May, *Rousseau par lui-même*, Paris, Ed. du Seuil, 1961, pp. 82-93.

¹⁸ *Frag .Pol. X*, 1, p. 530.

¹⁹ « (...) en général les peuples du Nord sont plus industriels que ceux du midi, parce qu'ils peuvent moins se passer de l'être, comme si la nature voulait ainsi égaliser les choses, en donnant aux esprits la fertilité qu'elle refuse à la terre. » *DOI.*, pp. 143-144.

qu'elle ne soit suivie de l'analyse qui doit lui correspondre au niveau de sa seconde partie. Or, c'est sur la base de cette typologie, des sociétés sauvages, fondée sur le déterminisme géographique, que Rousseau parvient dans *l'Essai* à établir une classification générale du comportement des hommes et à nous fournir surtout une conception sur l'origine des langues après l'échec qui avait marqué sa tentative, sur ce point, dans le *Second Discours*²⁰.

Que la naissance du langage soit déterminée par l'ensemble des circonstances atmosphériques et météorologique d'une région ou d'un lieu du globe cela ne fait pas de Rousseau un penseur qui professe le matérialisme. La morale sensitive qui sert de base à la rédaction de *l'Essai*, ne récuse pas seulement les conceptions théologiques, mais aussi les conceptions matérialistes réductionnistes qui ramènent tout à la matière²¹ et se méprennent sur la nature humaine en la dépouillant de tout ce qui relève de sa spécificité : la moralité et les sentiments. Le matérialisme du sage n'est pas un matérialisme fataliste qui s'aveugle sur les choses spirituelles. C'est pour cela, outre qu'il donne une source passionnelle aux langues, comme on va le voir par la suite, il s'évertue à combattre la musique moderne qui, en s'attachant à des aspects purement physiques, finit par se présenter comme un corps sonore, comme un art de la résonance : « tant qu'on ne voudra considérer les sons que par l'ébranlement qu'il excite dans nos nerfs, on n'aura point les vrais principes de la musique et de son pouvoir sur les cœurs. »²², car les sons ne doivent pas agir sur nous comme des sons, mais comme des signes de nos affections, de nos sentiments.

C) Elles sont *locales* : la naissance des langues est strictement reliée au caractère et au trait particulier de chaque communauté dans laquelle elle voit le jour. Pour parler de ce relativisme langagier, Rousseau évoque schématiquement deux types de sociétés dans *l'Essai* : celles du Midi et celles du Nord. La différence de ces sociétés s'exprime, d'abord, dans leurs caractères. Les habitants des pays chauds ont « des passions voluptueuses qui tiennent à l'amour », tandis que ceux des pays froids, songeant « à peine à des liens doux », ils sont durs « faciles à irriter », et ont « ce tempérament irascible si prompt à se tourner en fureur contre tout ce qui les blesse »²³. Au Nord, les

²⁰ « Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, et convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les langues aient pu naître, et s'établir par des moyens purement humains, je laisse à qui voudra l'entreprendre, la discussion de ce difficile problème, lequel a été le plus nécessaire, de la société déjà liée, à l'institution des langues, ou des langues déjà inventées, à l'établissement de la société. » *Ibid.*, p. 151.

²¹ L'exemple le plus illustre de ce matérialisme réductionniste est D'Holbach qui affirme : « En un mot, la nature n'est qu'une chaîne immense de causes et d'effets qui découlent sans cesse les uns des autres... Ainsi contentons-nous de dire que la matière a toujours existé, qu'elle se meut en vertu de son essence, que tous les phénomènes de la nature sont dus aux mouvements divers des matières variées qu'elle renferme, est qui font que, semblable au Phénix, elle renaît continuellement de ses cendres. » Cf. *Système de la nature*, Londres, 1781, Première partie, Chap. II, pp. 26-27.

²² *EOL.*, Chap. XV, p.417.

²³ *Ibid.*, Chap. IX, p. 408.

septentrionaux sont habitués « aux intempéries de l'air, au malaise, même à la faim »²⁴. Voilà d'où vient leur robustesse. Au Sud où la nature est prodigue, les hommes sont moins laborieux et moins vigoureux. Penchés vers le plaisir, « l'oisiveté qui nourrit les passions », les porte « à la mollesse »²⁵.

Cette opposition entre les climats doux et les climats affreux nous rappelle la distinction établie par Montesquieu entre les terres fertiles et les terres stériles. Mais à la différence de l'auteur de *l'Esprit des lois*, Rousseau ne cherche pas à examiner l'influence des climats sur les hommes pour légitimer les variations nécessaires à l'élaboration des lois, mais pour expliquer la naissance des langues et marquer les différences relatives à leurs formations. « La principale cause qui les distingue est locale, elle vient des climats où elles naissent et de la manière dont elles se forment ; c'est à cette cause qu'il faut remonter pour concevoir la différence générale et caractéristique qu'on remarque entre les langues du Midi et celles du Nord »²⁶. Il est révélateur que Rousseau envisage la classification spatiale des langues, non par les divisions géographiques nombreuses qu'attestent les faits, mais par une nouvelle et simple dichotomie : le méridional et le septentrional²⁷. Dans les terres méridionales, où la primauté est accordée aux passions, parce que les besoins ne sont pas prépondérants, les langues naissent de la chaleur et l'énergie intarissable des sentiments. « Filles du plaisir »²⁸, elles sont chantantes, mélodieuses et cadencées. Dans les pays septentrionaux, les choses s'inversent. Car ce sont les besoins, non certes moraux mais physiques et matériels, qui enfantent les premières langues. « Filles de la nécessité », elles sont rudes et marquées d'une manière indélébile par « leur dure origine »²⁹. Il en ressort que la diversité des langues humaines tient autant au climat psychique interne des individus qu'au milieu physique et naturel dans lequel ils vivent, et qui a indéniablement de l'impact sur leur nature et leur tempérament.

D) Elles sont *passionnelles* : dans le troisième chapitre de *l'Essai*, Rousseau affirme qu'il n'y a pas, à proprement parler, de langage humain qui ne soit pas à l'origine une donnée des sentiments et « que la première invention de parole ne vint pas des besoins mais des passions »³⁰. Dès lors, comment concilier les données de cette déclaration avec ce qui vient d'être dit sur le langage nordique qui s'origine dans la nécessité ? En soutenant que les langues septentrionales procèdent de la primauté des besoins sur les passions, Rousseau, affirme Starobinski, « ne renonce pas à leur attribuer une origine

²⁴ *Ibid.*, p. 407.

²⁵ *Ibid.*, p. 408.

²⁶ *Ibid.*, Chap. VIII, p. 394. .

²⁷ A cet égard Derrida affirme : « le Sud et le Nord ne sont pas des territoires, mais des lieux abstraits ». Ce qui équivaut à dire que « l'opposition nord/sud » est « structurelle et non factuelle ». *De la grammatologie*, op. cit., p. 378 et p. 310.

²⁸ *EOL.*, Chap. IX, p. 407.

²⁹ *Ibid.*, Chap. X, p. 407.

³⁰ *Ibid.*, Chap. II, p. 380.

passionnelle ». Il « imagine qu'au Nord les besoins physiques sont tellement prépondérants qu'ils en deviennent passionnels. C'est l'intensification du manque matériel qui fraie la voie au langage »³¹. Celui-ci trouve son origine donc dans la souffrance qui est une passion parmi tant d'autres. Dans la même perspective, et dans le but de mettre l'accent sur l'affection comme source des premières langues, Paul Audi affirme que « l'origine de l'expression primitive ne saurait être uniquement passionnelle : elle est aussi bien compassionnelle »³². Passionnelles, sont les langues qui prennent la forme d'une demande d'amour « *aimez-moi* ». Compassionnelles, sont les langues qui prennent la forme d'un appel au secours « *aidez-moi* »³³. Ce qui détermine la naissance de la parole au Nord, est donc la pitié. Plus actif que dans le Sud, ce sentiment incite les hommes à l'entraide pour franchir les obstacles qu'ils affrontent et alléger leurs peines et leurs douleurs. La souffrance mutuelle ou la réciprocité de la pitié, en même temps qu'elle appelle les septentrionaux à secourir leurs semblables, les conduisent à s'exprimer en parlant : « ce n'est ni la faim ni la soif, mais l'amour (...) la pitié (...) qui (...) ont arraché (aux hommes) les premières voix »³⁴. L'amour est surtout du Midi, la pitié est surtout du Nord. L'origine du langage dans les deux pôles est passionnelle. Starobinski et Paul Audi ont donc raison. L'invention de la parole trouve sa cause dans l'affection et la formation des premières langues n'est pas l'effet des premiers besoins.

Mais si la sensibilité à la pitié fait ressentir le besoin de communiquer dans les pays froids, si la compassion représente le noyau primitif d'où la parole est sortie chez les septentrionaux, pourquoi Rousseau caractérise-t-il leurs langues de criardes et d'articulées, plutôt que de chantantes et d'harmonieuses ? Car, à part la commisération qui est un sentiment doux, la colère constitue une autre source pour ces langues. C'est parce que les hommes du Nord sont irascibles, que le trait saillant qui marque leur façon de s'exprimer est la rudesse. Leurs « voix les plus naturelles sont celles de la colère et des menaces, et ces voix s'accompagnent toujours d'articulations fortes qui les rendent dures et bruyantes »³⁵.

E) Elles sont *métaphoriques* : étant sentimental, le premier langage fut figuré : « Comme les premiers motifs qui firent parler l'homme furent des passions, ses premières expressions furent des tropes. Le langage figuré fut le premier à naître, le sens propre fut trouvé le dernier ».³⁶ De tels propos, à première vue, originaux et curieux, ne sont pas à vrai dire étrangers à la sphère intellectuelle

³¹ *Introduction à EOL.*, PLV, p. CLXXXVI.

³² P. Audi, *Rousseau éthique et passion*, PUF, coll. perspectives critiques, Paris, 1997, p. 268.

³³ *EOL.*, Chap. X, p. 408. L'italique est de Rousseau.

³⁴ *Ibid.*, Chap. II, p. 380. Dans ce texte, Rousseau mentionne aussi la colère et la haine. On a du mal à comprendre comment cette dernière passion puisse être à l'origine des langues dans les sociétés sauvages. Car la haine et toutes les passions qui s'y rapportent ne peuvent voir le jour que lorsque l'amour se métamorphose en amour-propre.

³⁵ *Ibid.*, Chap. X, p. 408.

³⁶ *Ibid.*, Chap. III, p.381.

du dix-huitième siècle. Il suffit de se référer, par exemple, à l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac ou aux *Principes de la philosophie de l'histoire* de Vico pour s'en rendre compte. Le premier auteur, tout en reconnaissant sa dette vis-à-vis de Warburton, affirme que « le style, dans son origine, a été poétique, puisqu'il a commencé par peindre les idées avec les images les plus sensibles. »³⁷. De ce fait, il rejoint Vico, qui déclare que la langue alphabétique ou articulée que parlent aujourd'hui toutes les nations a du être précédée par une langue métaphorique et poétique³⁸.

La convergence entre Rousseau et ses prédécesseurs sur les déterminants substantiels de la parole originelle ne doit pas masquer leur divergence. Rousseau se sépare surtout de Condillac, qui, à la suite de Mandeville, place le langage d'action, forme non conventionnelle, naturelle et principalement non verbale de communication, à l'origine du développement du langage humain³⁹. C'est justement cette non séparation entre le langage d'action et la parole, ou entre le besoin et la passion que Rousseau refuse catégoriquement. Ce Refus, n'est pas uniquement d'ordre linguistique puisqu'il se rapporte aussi à la conception historique du genevois sur les caractéristiques de laquelle Louis Althusser a bien mis l'accent, dans l'un de ses cours de 1955-1956 (s'intitulant « les problèmes de la philosophie de l'histoire »), où il a montré, en s'inspirant d'Henri Gouhier, que ce sont « les discontinuités radicales » qui cadencent la

³⁷ Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, chez les frères associés, 1787, Seconde partie, Section première, Chap. VIII § 67, p. 251. Sur sa dette à l'égard de Warburton, Condillac écrit expressément dans une note du chapitre XIII de la première section insérée dans la seconde partie de son ouvrage que : « cette section était presque achevée, quand l'Essai sur les Hiéroglyphes, traduit de l'anglais de M. Warburton, me tomba entre les mains : ouvrage où l'esprit philosophique et l'érudition règnent également. Je vis avec plaisir que j'avais pensé, comme son auteur, que le langage a dû, dès son commencement, être fort figuré et fort métaphorique. » (*Ibid.*, Chap. XIII, § 127, note (a), p.301.)

³⁸ Selon Vico, la langue passe par trois étapes, correspondant, pour l'ordre comme pour le nombre, aux trois âges écoulés depuis le commencement du monde à savoir, l'âge des dieux, des héros et des hommes. Respectivement à l'ordre chronologique, la première langue est la langue hiéroglyphique ou sacrée. Elle est celle des nations barbares et primitives dans lesquelles les individus désignent toutes les choses y compris les dieux en les montrant par la main. La deuxième langue qui succède à la première, est la langue symbolique ou héroïque. Elle est relative aux héros investis du triple caractère de chefs des peuples, de guerriers et de prêtres, et elle est marquée par son caractère émouvant et poétique. La troisième langue qui est celle des nations civilisées est la langue vulgaire ou alphabétique. Elle est composée de vocables établis par les peuples. Son trait saillant est la bonne prononciation ou la clarté de l'expression vocale. Il faut ajouter que pour Vico, d'ailleurs comme pour Rousseau, les progrès de la langue sont l'expression des progrès de l'articulation : « la langue divine fut très peu articulée, et presque entièrement muette ; la langue des héros, muette et articulée par un mélange égal, et composée par conséquent de paroles vulgaires et de caractères héroïques ; la langue des hommes n'eut presque rien de muet, fut à peu près entièrement articulée. » (*Principes de la philosophie de l'histoire*, traduit de la *Scienza Nuova* par Jules Michelet, Paris, chez Jules Renouard, 1827, Liv. II, Chap. III, pp. 237-238.)

³⁹ « La parole, en succédant au langage d'action, en conserva le caractère. Cette nouvelle manière de communiquer nos pensées ne pouvait être imaginée que sur le modèle de la première. Ainsi, pour tenir la place des mouvements violents du corps, la voix s'éleva et s'abassa par des intervalles fort sensibles. Ces langages ne se succèdent pas brusquement : ils furent longtemps mêlés ensemble, et la parole ne prévalut que fort tard. » (*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, op.cit., Seconde partie, section première, Chap. II, p.194.)

généalogie de l'état civil et rythment la marche évolutive de l'humanité chez Rousseau ⁴⁰. La société et, par conséquent, le langage ne sont pas le prolongement de « l'état de pure nature ». Car ce sont en fait les sauts, les cassures et les brisures qui délogent l'homme de son état initial et paradisiaque et le contraignent à transformer, ou plutôt à réaliser son essence en actualisant la perfectibilité à l'aide des circonstances extérieures et des causes naturelles. Par cette conception discontinue de l'histoire, la critique de Rousseau n'englobe pas seulement Locke, Hobbes, et les juristes qui confondent l'homme de l'homme avec l'homme de la nature et assimilent l'état de nature à l'état civil, mais elle s'étend pour concerner aussi Condillac, qui prend le silence originel pour l'embryon et le noyau du parler humain comme si l'homme muet était à l'origine de *l'homo loquens*.

La singularité de Rousseau dans *l'Essai* ne se résume pas là. Sa conception du premier langage figuré et sa théorie des métaphores primitives, lui permettent de se démarquer aussi des sensualistes sur deux points fondamentaux⁴¹ : le premier se rapporte à la relation chronologique et logique entre le sens propre et le sens figuré des mots. Le second touche au problème de la véracité du langage métaphorique et à sa valeur tant épistémologique que morale. En effet, pour les sensualistes les mots tirent leur origine des objets sensibles ou des impressions produites par ces objets. C'est ainsi, par exemple, que Locke affirme : « les mots dont nous nous servons dépendent des idées sensibles »⁴². Même les mots abstraits, qui en apparence font référence à un domaine extrasensible, ont pour origine des mots qui relèvent du domaine sensible. A ce propos, Locke mentionne plusieurs termes comme celui d'« esprit », dont la signification première est « le souffle », ou celui d'« ange » qui signifie « messenger » originellement. Il finit par conclure que tous les mots qui ne sont pas liés directement à la sensation proviennent au moyen d'une dérivation des choses sensibles : « Une autre chose qui nous peut approcher un peu plus de l'origine de toutes nos notions et connaissances, c'est d'observer combien les mots dont nous nous servons, dépendent des idées sensibles, et comment ceux qu'on emploie pour signifier des actions et des notions tout à fait éloignées des sens, tirent leur origine de ces mêmes idées sensibles, d'où ils sont transférés à des significations plus abstruses pour exprimer des idées qui ne tombent point sous les sens. »⁴³. Tout en adoptant cette approche sensualiste de l'origine des langues, Diderot affirme que « les hommes ont commencé par donner des noms aux principaux objets des sens, *aux fruits, à l'eau, aux arbres,*

⁴⁰ Sur la lecture althussérienne de Rousseau, Cf., Kenta Ohji, « Nécessité/Contingence. Rousseau et les Lumières selon Louis Althusser », in *Lumière*, n°15/ 2010 : *Modernités de Rousseau*, Publication du centre interdisciplinaire bordelais d'études des Lumières, pp.89-111.

⁴¹ Nous suivons les développements de Masuda Makoto sur ce sujet. Cf. son article : « Métaphore et notions morales – Rousseau contre la théorie sensualiste De l'origine du langage – », in *Etudes Jean-Jacques Rousseau*, n° 16, pp 53-72, 2005-2006.

⁴² Locke, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, traduit de l'anglais par M. Coste, Paris, 1787, Liv. III, Chap.1, § 5, pp.62-63.

⁴³ *Ibid.*, p.63.

aux animaux, aux serpents, etc. »⁴⁴. Ce sont les objets qui réunissaient plus de qualités sensibles que les autres qui ont été nommés les premiers. On a ensuite distingué ces qualités les unes des autres et on les a séparées de leurs supports pour leur attribuer d'autres noms, à savoir les adjectifs : deuxième phase de nomination. On a enfin trouvé « quelque chose de commun » dans les objets sensibles comme « l'impénétrabilité, l'étendue, la couleur, etc. ». Cela a donné lieu « aux noms métaphysiques et généraux » et à « tous les substantifs »⁴⁵ : c'est la phase de l'abstraction.

Selon la conception empirique et sensualiste du langage, outre les termes abstraits, les métaphores sont une émanation des mots qui désignent des choses perçues par les sens. Ce qui veut dire que la métaphore s'origine aussi dans le monde sensible parce qu'elle est faite de mots. Elle est à vrai dire un glissement de sens d'un mot à un autre, ou un procédé qui consiste, par analogie, à donner à un mot un sens qu'on attribue généralement à un autre⁴⁶. C'est justement cette antériorité chronologique et logique du sens propre par rapport au sens figuré des mots que Rousseau refuse dans sa théorie de l'origine des langues. Puisqu'à leur aube, celles-ci furent poétiques et chantantes.

L'autre point sur lequel Rousseau ne s'accorde pas avec les empiristes est celui de leur méfiance à l'égard du langage figuré. Nous connaissons tous la condamnation lockienne de la rhétorique et des métaphores dans *l'Essai philosophique concernant l'entendement humain*. On se rappelle tous le troisième livre et son premier chapitre sur *l'abus des mots* où Locke avait consacré un paragraphe particulier intitulé : *Les termes figurés doivent être comptés pour un abus du langage*. C'est surtout ce célèbre passage qui montre les griefs formulés par Locke contre la poétisation et la métaphorisation du langage : « Si nous voulons représenter les choses comme elles sont, il faut reconnaître qu'excepté l'ordre et la netteté, tout l'Art de la Rhétorique, toutes ces applications artificielles et figurées qu'on fait des mots (...) ne servent à autre chose qu'à insinuer de fausses idées dans l'esprit, qu'à émouvoir les passions et à séduire par là le jugement ; de sorte que ce sont en effet de parfaites supercheries. (...) Et on ne peut les regarder que comme de grands défauts ou dans le langage ou dans la personne qui s'en sert, partout où la vérité est intéressée »⁴⁷. De tels propos rappellent ceux de Hobbes pour qui le langage métaphorique constitue une menace contre le savoir et représente un obstacle à l'aspiration de la vérité, puisque son usage conduit inmanquablement à l'erreur et à l'absurdité : « (...) La lumière de l'esprit humain, ce sont des mots clairs,

⁴⁴ Diderot, *Lettre sur les Sourds et les muets*, 1751, p.98. Souligné dans le texte.

⁴⁵ *Ibid.*, p.5.

⁴⁶ Voir Aristote, *Poétique*, 1457 b 6-9 (trad. J. Hardy, Paris, Les Belles Lettres, 1932) : « La métaphore est le transport à une chose d'un nom qui en désigne une autre, transport ou du genre à l'espèce, ou de l'espèce au genre, ou de l'espèce à l'espèce ou d'après le rapport d'analogie ». Seule la *métaphore d'après le rapport d'analogie* correspond à ce que l'on entend usuellement par *métaphore*.

⁴⁷ Locke, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, op.cit., Liv. III, Chap. X, § 34, pp. 367-368.

épurés, en premier lieu, et purgés de toute ambiguïté, par des définitions exactes. (...) les métaphores, les mots ambigus ou qui ne veulent rien dire, sont comme des feux follets ; s'en servir pour raisonner, c'est errer parmi d'innombrables absurdités »⁴⁸.

A l'instar des sensualistes, Rousseau soutient que la connaissance se base sur les sensations⁴⁹. Mais contrairement à eux, il ne croit pas que la métaphore, et les autres moyens d'expression du langage comme les figures et les images soient une source d'erreur. La preuve c'est qu'il les utilise lui-même soit pour exposer la vérité de son moi dans ses écrits autobiographiques, soit pour exposer ses idées doctrinales dans ses œuvres philosophiques⁵⁰. La source de l'erreur doit être cherchée ailleurs. Et Rousseau la trouve dans l'abus du savoir⁵¹ et dans la raison qui refuse d'être guidée par la conscience⁵².

Mais dans son *Premier Discours*, Rousseau n'a-t-il pas critiqué les sophistes et les rhéteurs pour leur prétention vaniteuse⁵³ et pour avoir sacrifié la vérité à l'art

⁴⁸ Hobbes, *Léviathan*, trad. Tricaud, Sirey, 1971, Partie I, Chap. V, p.44.

⁴⁹ « Comme tout ce qui entre dans l'entendement humain y vient par les sens, la première raison de l'homme est une raison sensitive, c'est elle qui sert de base à la raison intellectuelle. » (*Em.*, Liv. II, p. 370.) ; « Ainsi ce que j'appelle raison sensitive ou puérile consiste à former des idées simples par le concours de plusieurs sensations, et ce que j'appelle raison intellectuelle ou humaine consiste à former des idées complexes par le concours de plusieurs idées simples. » *Ibid.*, p. 417.

⁵⁰ A plusieurs reprises, Rousseau se sert de la métaphore pour exprimer ses idées doctrinales. C'est ainsi, que lorsqu'il parle, par exemple, de la religion naturelle, il la compare à un arbre émondé, débarrassé des branches inutiles et nuisibles à sa croissance (Cf. *LEM.*, lettre V, p. 802 et *Em.*, Liv. IV, p. 630.). De même lorsqu'il parle du corps politique, il le compare au corps vivant (Cf. sur ce point : *Ec. Pol.*, p.244 ; *CS.*, Liv. II, Chap. IV, p.372 ; *CS.*, Liv. III, Chap. I, p.396 et *CS.*, Liv III, Chap. XI, p. 424). Selon Robert Derathé « les formules organicistes que l'on rencontre dans (l'œuvre de Rousseau) ne sont en réalité que des métaphores ou des comparaisons commodes dont il se sert pour présenter sous une forme imagée la théorie de la personnalité de l'Etat, et faire mieux comprendre à son lecteur le jeu de la « machine » politique. » (*Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, 2^e éd., Paris, Vrin, 1979 p. 413.). Rousseau emploie la métaphore non seulement dans la phase constructive, mais aussi dans la phase critique de sa pensée. Voir à cet égard l'article de Roseann Runte « L'usage de la rhétorique dans les Discours », in *Etudes sur les Discours de Rousseau*, Actes du Colloque d'Ottawa (15-17 mai 1985) publiés et présentés par Jean Terasse, Ottawa, 1988, pp. 73-80.

⁵¹ Comme le note judicieusement Derathé, « L'abus du savoir est l'une des sources les plus importantes de nos erreurs. Bien souvent la raison nous trompe parce qu'elle est « mal conduite » et s'égare dans des spéculations qui dépassent sa portée. Au « dangereux raisonneur » qui méconnaît les bornes naturelles de la raison, Rousseau oppose « le raisonneur modéré », « l'homme à la fois raisonnable et modeste, dont l'entendement exercé, mais borné, sent ses limites et s'y renferme. ». (Cf. *Le Rationalisme de Jean-Jacques Rousseau*, PUF, 1948, p.170) Pour le texte de Rousseau cité de Derathé Cf. (*Lettre de Franquière*, Pl IV, p.1137.)

⁵² Sans guide assuré et ne s'appuyant que sur elle-même la raison risque de « s'égarer d'erreurs en erreurs » et d'engendrer les pires sophismes. En plus, elle devient le jouet de l'opinion et l'instrument de nos passions : « Otez la voix de la conscience, affirme Rousseau dans le brouillon de la première version du *Contrat social*, et la raison se tait tout à l'instant » (*PL III*, p. 1423, note a). Pour que la raison soit saine, il faut la soumettre à la direction de la conscience. Car seul cet « instinct divin », cette voix de la nature qui émane de l'amour de soi, ne nous trompe jamais.

⁵³ « Nous ne savons, ni les sophistes, ni les poètes, ni les orateurs, ni les artistes ni moi, ce que c'est que le vrai, le bon et le beau : mais il y a entre nous cette différence, que, quoique ces gens ne sachent rien, tous croient savoir quelque chose : au lieu que moi, si je ne sais rien, au moins je n'en suis pas en doute. » (*DSA.*, p.13.)

du discours ? Il s'agit là de mauvais orateurs conditionnés par le milieu social corrompu au sein duquel ils vivent et qui visent uniquement à plaire et à réaliser leur propre intérêt sous la dictée de l'amour-propre. Il en est autrement des orateurs qui veulent parler le langage métaphorique des origines et qui cherchent à renouer avec les modes naturels de communication. Rousseau en fait partie. Son discours n'est point trompeur puisqu'il exprime les choses avec une sincérité touchante, et parle d'elles avec une clarté inouïe qui fait écho à la transparence si pure des temps révolus. « Dans la conception linguistique de Rousseau, écrit Huguette Krief, la métaphore appartient au langage naturel, elle ne se situe pas dans le registre de l'amplification, qui pourrait être interprété comme une trahison du réel et un travestissement de la vérité. »⁵⁴ La chaleur des propos, la splendeur verbale, la beauté de l'expression et la vivacité des métaphores ne constituent pas des éléments déformateurs de la vérité aux yeux de Rousseau. Le très beau passage des *Lettres écrites de la Montagne* montre que l'enchantement et l'énergie du style ne s'opposent en aucune manière à l'énonciation du vrai. Le véridique est une aspiration passionnelle, et c'est la passion qui doit l'exprimer une fois atteint et reconnu : « J'aurai donc trouvé grâce en ce point devant ceux qui s'imaginent qu'il est essentiel à la vérité d'être dite froidement ; opinion que pourtant j'ai peine à comprendre. Lorsqu'une vive persuasion nous anime, le moyen d'employer un langage glacé ? Quand Archimède tout transporté courait nu dans les rues de Syracuse, en avait-il moins trouvé la vérité parce qu'il se passionnait pour elle ? Tout au contraire, celui qui la sent ne peut s'abstenir de l'adorer ; celui qui demeure froid ne l'a pas vue. »⁵⁵

L'exemple d'Archimède sert d'illustration à la thèse fondamentale de Rousseau concernant la supériorité de la langue grecque sur les langues modernes. Le parallèle établi entre ces deux langues montre que le devenir historique, soutenu par le rationalisme, constitue le tombeau de la poésie et représente le déclin désastreux de l'éloquence. Héritiers fidèles de la langue originelle de l'âge d'or dont parle le *Second Discours*, les anciens Grecs avaient cet avantage sur nous, les modernes : c'est qu'ils s'exprimaient avec verve et véhémence. Etant mélodieuse, et n'ayant rien « de méthodique et de raisonné »⁵⁶, leur langue « vive et figurée »⁵⁷ était capable « de rendre des sentiments et des images »⁵⁸ et elle avait, de ce fait, des effets prodigieux sur l'auditeur. Toutes ces qualités précieuses de la langue grecque font défaut aux langues modernes. L'ère de la science calculatrice et du raisonnement utilitaire nous a fait perdre les anciennes formes de communications. Entre le locuteur et la personne à qui

⁵⁴ Huguette Krief, « Le pinceau d'un Le Brun ou l'art pictural du Second Discours », in, *Annales de la société J.J Rousseau*, Tome 45, Droz, 2003, p. 354.

⁵⁵ *LEM.*, *Avertissement*, pp.685-686.

⁵⁶ *EOL.*, Chap. II, p. 382.

⁵⁷ *Ibidem.*

⁵⁸ *Ibid.*, Chap. XII, p.411.

il s'adresse, les passions ne circulent plus, ce qui crée une distance entre eux et rend inexpressive la parole : « A mesure que les besoins croissent, que les affaires s'embrouillent, que les Lumières s'étendent le langage change de caractère ; il devient plus juste et moins passionné ; il substitue aux sentiments les idées, il ne parle plus au cœur mais à la raison. Par- là même l'accent s'éteint, l'articulation s'étend, la langue devient plus exacte, plus claire, mais plus traînante plus sourde et plus froide. »⁵⁹

Il s'ensuit qu'en devenant sonore, logique et intelligible, le langage se dégénère. Rousseau accuse donc le progrès et la raison. Ils les tient pour responsables de la dégradation de la langue par l'engendrement de ces trois facteurs : le développement de l'écriture, l'hégémonie de l'harmonie et l'établissement des gouvernements despotiques : il s'agit, à vrai dire, de genres déterminés d'écriture, de musique et de politique que Rousseau rejette, au nom de la passion et au nom des données de base de sa conception linguistique, parce qu'ils ont fait acheminer la parole humaine vers sa pire décadence.

2) La décrépitude de la langue

Comme l'indique fort bien Derrida, Rousseau prend « l'articulation et l'écriture » pour « une maladie post-originaire de la langue »⁶⁰. Ce n'est pas uniquement dans *l'Essai*, mais c'est aussi dans le texte *Prononciation* que l'écriture apparaît comme un mal linguistique qui désigne la corruption langagière. Rousseau s'en prend d'abord à l'écriture parce qu'au lieu de fixer la langue, elle l'étouffe, au lieu de la préserver, elle contribue à sa perte. Ce qui se perd dans une langue, une fois passée de l'oral à l'écrit, est sa propre expressivité⁶¹. L'écriture qui cherche à unifier méconnaît les sons et les accents particuliers qui sont l'âme de la langue parlante et la source indéniable de sa richesse. La ponctuation est le meilleur exemple de la défiguration que peut causer l'écriture à la physionomie de la langue. Bien qu'elle soit destinée à indiquer certaines nuances affectives de l'énoncé à l'instar de l'intonation et des pauses de l'accentuation à l'oral, la ponctuation échoue le plus souvent dans sa mission. « Son impuissance à transcrire l'accent et l'inflexion isole ou analyse la misère de l'écriture réduite à ses propres moyens. A la différence de Duclos dont il s'inspire (...) Rousseau accuse (...), plutôt que l'essence de la ponctuation, l'état d'imperfection dans lequel on l'a laissé : il faudrait inventer un point vocatif pour « distinguer par écrit un homme qu'on nomme d'un homme qu'on appelle. » »⁶²

⁵⁹ *Ibid.*, Chap. V, p.384.

⁶⁰ J. Derrida, *De la Grammatologie*, op.cit., p. 326.

⁶¹ Une des causes du charme de l'Iliade, c'est qu'Homère ne connaissait pas l'écriture : « Ce fut quand la Grèce commença d'abonder en livres et en poésie écrite que tout le charme de celle d'Homère se fit sentir par comparaison. » (*EOL.*, Chap. VI, p.390)

⁶² J. Derrida, *De la Grammatologie*, op.cit., pp.323-324. Rousseau a certainement été inspiré par Duclos qui affirme : « Nous marquons dans l'écriture l'interrogation et la surprise ; mais

Avec l'introduction de l'écriture, les langues s'appauvrissent : la limpidité et l'exactitude qui resserrent l'écriture sont un venin qui s'insinue dans le langage pour lui tirer toute sa vigueur, sa vivacité et son énergie. L'opposition écriture/ langage peut s'exprimer par le couple antithétique unicité/ diversité qui, lui-même, renvoie au couple antonymique raison /passion. C'est contre l'impérialisme de l'écriture que Rousseau réclame la souveraineté des langues. Car pour lui, seule l'oralité du discours permet de rendre à la langue son éclat et son rayonnement qu'elle a perdus graduellement sous l'effet inéluctable du progrès : « L'écriture, qui semble devoir fixer la langue, est précisément ce qui l'altère ; elle n'en change pas les mots mais le génie ; elle substitue l'exactitude à l'expression. L'on rend ses sentiments quand on parle et ses idées quand on écrit. En écrivant, on est forcé de prendre tous les mots dans l'acception commune ; mais celui qui parle varie les acceptions par les tons, il les détermine comme il lui plaît ; moins gêné pour être clair, il donne plus à la force, et il n'est pas possible qu'une langue qu'on écrit garde longtemps la vivacité de celle qui n'est que parlée. »⁶³

Pas moins dangereuse est la prétention fallacieuse qui consiste à dire qu'il existe une relation nécessaire entre la langue écrite et la langue parlée et que la première est une présentation adéquate ou exacte de la seconde. Rousseau dément un tel dire. Il prend soin d'avancer une preuve d'ordre historique pour corroborer son point de vue : « Mais bien que l'alphabet grec viennent de l'alphabet phénicien, il ne s'ensuit point que la langue grecque vienne de la phénicienne. Une de ses propositions ne tient point à l'autre et il paraît que la langue grecque était déjà fort ancienne, que l'art d'écrire était récent et même imparfait chez les Grecs. »⁶⁴. L'appropriation des Grecs du système d'écriture phénicien montre à quel point la contingence peut intervenir dans le rapport parole/ écriture et à quel point ce rapport qualifié d'artificiel peut varier au gré des conjonctures, des situations et des événements propres à chaque peuple. : « L'art d'écrire ne tient point à celui de parler. Il tient à des besoins d'une autre nature qui naissent plutôt ou plus tard selon des circonstances tout à fait indépendante de la vie des peuples. »⁶⁵. Il n'y a pas de parallélisme, mais il y a un rapport d'inversion entre le développement de l'écriture et l'épanouissement du discours. Le perfectionnement de la langue dans les livres n'a pas de symétrie dans l'art de parler. L'écrivain chasse toujours l'orateur et la prospérité de peindre par les mots a pour revers la pénurie de l'éloquence. Cette constatation se confirme davantage par l'examen de la typologie de l'écriture

combien avons-nous de mouvements de l'âme, et par conséquent d'inflexions oratoires, qui n'ont point de signes écrits, et que l'intelligence et le sentiment peuvent seuls faire saisir ! Telles sont les inflexions qui marquent la colère, le mépris, l'ironie. ». Cité par Derrida. (*Ibid.*, note n° 46.). Le passage de Rousseau mentionné par Derrida est extrait de *EOL*, Chap. V, p.388, note.

⁶³ *EOL.*, Chap. V, p. 388.

⁶⁴ *EOL.*, Chap. V, p. 387

⁶⁵ *EOL*, Chap. V, p 386.

que renferme l'*Essai*, et par l'histoire propre à cet art qui se présente comme étant une marche évolutive qui aboutit à faire taire la parole vive.

Rousseau distingue trois types d'écriture qui correspondent à la classification ternaire des sociétés humaines : sauvages, barbares et civilisées. L'écriture des peuples sauvages est pictographique. Elle ne peint pas « les sons mais les objets mêmes »⁶⁶ et cela soit d'une manière figurative (comme faisaient les Mexicains), soit d'une manière allégorique (comme faisaient autrefois les Egyptiens). Cette vieille écriture, ne fait recours à aucune convention. Elle est une production naturelle et spontanée, qui méconnaît les règles acceptées et les accords réciproques qui sont le propre des sociétés post-sauvages.

Différemment du chasseur primitif qui se contente de peindre les choses, le berger barbare peint la parole. Son écriture est idéographique. Elle présuppose une double convention reliant les mots et les choses d'une part, les mots et leur traduction graphique d'autre part. C'est aux Chinois que Rousseau attribue cette seconde manière d'écrire qui consiste à « peindre les sons et à parler aux yeux. »⁶⁷

La troisième forme d'écriture, qui est celle des peuples policés, est l'écriture alphabétique ou phonétique. Elle décompose les mots en voyelles et consonnes et se caractérise par sa justesse et sa précision. Son apparition est due au passage de l'économie d'autarcie à l'économie d'échange : « Cette manière d'écrire qui est la nôtre a dû être imaginée par des peuples commerçants qui voyageant en plusieurs pays et ayant à parler plusieurs langues, furent forcés d'inventer des caractères qui puissent être communs à toutes. Ce n'est pas précisément peindre la parole, c'est l'analyser. »⁶⁸. Contrairement aux deux premiers modes d'écriture qui sont locaux, voire même individuels (étant donné que l'un d'entre eux est pré - conventionnel), l'écriture alphabétique est universelle dans son principe. Sa grande qualité c'est qu'elle rend facile la communication entre les nations. Son premier défaut majeur c'est que son cosmopolitisme se développe au détriment des langues locales et particulières. Indépendante à l'égard de la diversité empirique des langues orales, elle s'embourbe dans la violence meurtrière et cause le génocide des communautés linguistiques. Que d'accents sont à jamais disparus ! Que de manières ayant un don extraordinaire de rendre moelleuse et sensuelle l'expression verbale se sont évanouies ! Le développement de l'écriture alphabétique escorté par le perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe porte atteinte à l'originalité des langues, les dépouille de leurs spécificités et les démunie de leurs valeurs esthétiques et mélodiques. Cette situation déplorable semble être sans issue. Car comment les méfaits de l'écriture seraient-ils atténués, quand les grammairiens au lieu de songer à bien « déterminer les modifications » de la parole, « ne

⁶⁶ *Ibid.*, p.384.

⁶⁷ *Ibidem.*

⁶⁸ *Ibid.*, pp. 384-385.

s'occupent presque uniquement que de l'écriture » !⁶⁹ « On disserte sans cesse sur l'orthographe, et à peine a-t-on quelques règles sur la prononciation. »⁷⁰

Le second défaut majeur de l'écriture alphabétique c'est qu'elle néglige les objets. Alors que l'écriture pictographique représente la chose ou le signifié, et l'écriture idéographique représente un mixte de signifiant et de signifié, l'écriture phonétique, commente Rousseau « n'est que la représentation de la parole, (et) il est bizarre qu'on donne plus de soin à déterminer l'image que l'objet. »⁷¹. Relativement au sujet de la représentation, le développement historique de l'écriture semble prendre la forme d'une pyramide renversée. Le point le plus haut de la pyramide aurait dû occuper la place du point le plus bas, et *vice versa*. L'écriture alphabétique ne tient pas compte de la présence des choses. Elle supplée ce qui ne se supplée point. Elle échoue de ce fait parce qu'elle ne nous présente que le semblant des choses au lieu de les présenter elles-mêmes. Comme le dit Eigeldinger dans ces belles formules : « En regard de la parole, essentielle au niveau de l'échange, l'écriture est réduite à la fonction de *supplément*, c'est-à-dire qu'elle exerce une activité de remplacement et qu'elle substitue à la présence la représentation de la présence. La parole est première et conserve l'avantage de restituer l'*objet*, alors que l'écriture, seconde, n'en fixe que le simulacre à partir des signes de la parole. »⁷²

L'écriture ne nous éloigne pas seulement des choses, mais nous distancie aussi des idées. Car au lieu de représenter celles-ci directement, elle les représente par l'intermédiaire des représentations effectuées par la parole. C'est donc une représentation de la représentation des idées que fait l'écriture lorsqu'elle porte sur la réflexion : « L'analyse de la pensée se fait par la parole, et l'analyse de la parole par l'écriture ; la parole représente la pensée par des signes conventionnels, et l'écriture représente de même la parole ; ainsi l'art d'écrire n'est qu'une représentation médiate de la pensée. »⁷³

Les développements de Rousseau sur l'écriture alphabétique montre que celle-ci n'a pas pu s'établir qu'au prix d'une triple infidélité à l'égard des choses, de la pensée et de la vérité des sentiments. C'est surtout la trahison des sentiments, sur laquelle il revient incessamment dans l'*Essai*, qui lui importe. Car, c'est en se référant principalement à elle que Rousseau parvient à tracer le grand écart qui sépare la langue primitive des langues modernes et à montrer comment celles-ci tombent dans la dégénérescence une fois qu'elles perdent la musicalité, le rythme, les sons et la mélodie.

⁶⁹ PR., p.1249.

⁷⁰ *Ibidem*.

⁷¹ *Ibidem*.

⁷² Marc Eigeldinger, *Jean-Jacques Rousseau, Univers mythique et cohérence*, Neuchâtel, La Baconnière, 1978, p. 33. Les italiques sont de l'auteur.

⁷³ PR., p. 1249.

La corruption de la langue ne provient pas uniquement de l'écriture qui lui est extérieure, mais d'un autre élément qui lui est inhérent. Il s'agit étrangement de la musique qui nie à tort son origine et qui finit par dégrader la langue et se dégrader elle-même en devenant un art pleinement autonome. En effet, le chapitre IX de *l'Essai* montre qu'il y a une « co-naissance des langues avec la musique »⁷⁴. Originellement, la musique est née de la langue et la langue se nourrit de la musique, l'une et l'autre sont donc indéfectiblement liées. Mais la priorité est accordée à la langue dans ce rapport de simultanéité. Car, précise Derrida, « il n'y a pas de musique avant le langage. La musique naît de la voix, et non du son. Aucune sonorité pré-linguistique ne peut, selon Rousseau, ouvrir le temps de la musique. A l'origine il y a le chant. »⁷⁵. Dire et chanter étaient la même chose et seule la mélodie existait. Mais c'est parce que la musique s'est séparée de la langue et que l'harmonie a succédé à la mélodie que la voix parlante s'est dissociée de la voix chantante et que les deux langages ont perdu leur caractère et leur énergie. La double dégénérescence de la musique et de la langue s'origine donc dans la funeste prépondérance de l'harmonie. Par cette thèse centrale, Rousseau prend le contre-pied de Rameau qui soutient que « l'harmonie est l'unique fondement de l'art » musical et que « la mélodie en dérive ». A ce premier principe, sur lequel repose le système ramiste, s'y joint un autre : c'est « que l'harmonie représente un corps sonore »⁷⁶. Rousseau refuse d'admettre que les grands effets de la musique naissent de l'harmonie. Il rétorque contre Rameau en affirmant que celle-ci « est une cause purement physique (...) [ses] plus beaux accords (...) peuvent porter aux sens une impression agréable et rien de plus. Mais les accents de la voix passent jusqu'à l'âme ; car ils sont l'expression naturelle des passions, et en les peignant ils les excitent. C'est par eux que la musique devient oratoire, éloquente, imitative ; ils en forment le langage (...) .C'est par le chant, non par les accords que les sons ont de l'expression, du feu, de la vie, c'est le chant seul qui leur donne les effets moraux qui font toute l'énergie de la musique. En un mot, le seul physique de la l'art se réduit à bien peu de chose, et l'harmonie ne passe pas au-delà. »⁷⁷. La réplique de Rousseau dirigée contre le second principe de Rameau est lourdement ironique : « Ce mot de corps sonore a un certain éclat scientifique, il annonce un physicien dans celui qui l'emploie ; mais en musique que signifie-t-il ? »⁷⁸. La grande erreur de Jean-Philippe Rameau, le « Descartes de la musique », comme l'a surnommé d'Alembert est de penser l'art musical en géomètre et en physicien. Ce qui compte pour lui c'est le concours des vibrations, le calcul des intervalles, les accords harmoniques, bref une

⁷⁴ L'expression est empruntée à Odagiri Mitsutaka. Cf. « Une lecture mythique de *l'Essai sur l'origine des langues* de Jean-Jacques Rousseau », *Etudes Jean-Jacques Rousseau* n°16, Montmorency, 2005-2006, p. 78.

⁷⁵ J. Derrida, *De la Grammatologie*, op.cit., p. 280.

⁷⁶ *EPR.*, p. 351.

⁷⁷ *Ibid.*, pp. 358-359.

⁷⁸ *Ibid.*, p.360.

conception de la musique qui dérive des mathématiques et de l'acoustique. Rousseau s'oppose diamétralement à cette conception. Car « son attitude se rattache à un fond d'opposition aux rationalisations physico-mathématiques de la musique qui a toujours existé » en Occident. Sa position a-scientifique est « souvent relié(e) au refus du progrès et au recours sentimental à une origine plus ou moins proche »⁷⁹ de lui. L'harmonie est du côté des sciences et des arts. Elle en est l'effet puisqu'elle relève de l'artificiel et de l'acquis culturel. Par contre, la mélodie, étant originelle, relève de la nature elle-même⁸⁰. Il ne s'agit pas de la nature matérielle et objective des physiciens, mais de la nature tournée vers l'intérieur, celle qui se rapporte à l'homme et aux profondeurs intimes de son être. Cela nous ramène à la théorie de l'imitation, critère distinctif entre l'harmonie et la mélodie, et question essentielle de *l'Essai* au point qu'elle figure dans l'intitulé complet de cet ouvrage.

Chez Rousseau, comme nous l'avons vu, la musique originelle est purement vocale. Elle est une sorte de modification de la voix, par laquelle on forme des sons variés. Elle se confond au chant. Or, « le chant, note Rousseau, n'est qu'une imitation paisible et artificielle des accents de la voix parlante ou passionnée ; on crie et l'on se plaint sans chanter : mais on imite en chantant les cris et les plaintes »⁸¹. A vrai dire, l'imitation n'est pas le propre de la musique, parce qu'elle constitue le principe commun de tous les beaux arts. Prenant soin de parler de la peinture dans son *Essai*, Rousseau affirme que « c'est le dessein » qui la rehausse et l'élève au rang de l'« art d'imitation »⁸². Cependant, l'imitation musicale est plus extensive, aux yeux de Rousseau, que l'imitation picturale. Car elle peut porter sur des choses que la peinture ne peut jamais atteindre. En effet, « la peinture (...) ne peint que les objets soumis à la vue » alors que « la musique peint tout, même les objets qui ne sont pas visibles : par un prestige presque inconcevable, elle semble mettre l'œil dans l'oreille. »⁸³. Rousseau poursuit : « Et le plus grand prodige d'un art qui n'agit que par le mouvement est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. Le sommeil, le calme de la nuit, la solitude et le silence même, entrent dans les tableaux de la musique »⁸⁴. La supériorité de la musique sur la peinture n'empêche pas Rousseau d'établir une analogie entre les deux arts pour dégager ce qui constitue l'imitation musicale : « La mélodie fait précisément dans la musique ce que fait le dessin dans la peinture, c'est elle qui marque les traits et les figures dont les accords et les sons ne sont que les couleurs. Mais dira-t-on, la mélodie n'est qu'une succession de sons. Sans doute, mais le dessin n'est aussi qu'un arrangement de

⁷⁹ Duchez, Marie-Elisabeth, « Principe de la mélodie et origine des langues : un brouillon inédit de J.J. R. sur l'origine de la mélodie », *Revue de musicologie*, 60, 1-2, 1974, p.58.

⁸⁰ « Il me semble donc que la mélodie ou le chant, pur ouvrage de la nature, ne doit ni chez les savants ni chez les ignorants son origine à l'harmonie. » (*OM.*, p. 331.)

⁸¹ *DM*, article « Chant », p.695.

⁸² *EOL.*, Chap. XIII, p.414.

⁸³ *DM.*, article, « Imitation », p.860.

⁸⁴ *EOL.*, Chap. XVI, p. 421.

couleurs. Un orateur se sert d'encre pour tracer ses écrits : est-ce à dire que l'encre soit une liqueur fort éloquente ? »⁸⁵ . Deux choses sont à retenir de ce texte. Tout d'abord, la mélodie constitue le principe de l'imitation musicale. Ensuite, la seule matérialité des choses ne procure aucun plaisir esthétique. De même l'encre ne fait pas les beaux textes et la couleur n'engendre pas des tableaux de valeur, de même les sons et les vibrations ne donnent pas corps à de belles musiques. Tous ces moyens sont indispensables pour la création artistique. Mais ils sont en deçà de la créativité réservée seulement à l'imitation. Mais qu'est-ce que c'est que l'imitation ? Ou que doit imiter l'artiste au juste ? Rousseau consacre un article à ce sujet dans son *Dictionnaire de Musique*. L'imitation dans l'art, est une imitation d'affects et non d'objets, de sentiments et non de choses. Elle est une affaire de sensibilité et non de sens. Elle s'adresse au cœur et non pas au corps. Son objet central est l'affectivité de l'homme et cela soit d'une manière directe en peignant son âme, soit d'une manière indirecte, en se rapportant aux éléments extérieurs qui servent de matière pour remuer ses sentiments. Elle est donc multiple et peut avoir plusieurs formes. Mais « de toutes les imitations, la plus intéressante est celle des passions humaines, de toutes les manières d'imiter la plus agréable est le chant. »⁸⁶. C'est donc la mélodie qui se trouve au principe de l'imitation musicale⁸⁷ affirme Rousseau d'une manière réitérée. Il en résulte que « toute musique qui ne se chante pas, quelque harmonieuse qu'elle puisse être, n'est point une musique imitative. »⁸⁸ et qu'« en quittant l'accent oral et s'attachant aux seules institutions harmoniques, la musique devient de plus en plus bruyante à l'oreille et moins douce au cœur. »⁸⁹

Rousseau conçoit le phénomène musical sous l'angle de son épanouissement et de sa dégradation autour d'une triple polarité : harmonie/mélodie, musique française/musique italienne et musique moderne/ musique grecque. La première polarité, et l'on vient de le voir, oppose une musique compliquée et savante qui flatte l'oreille par des sons harmoniques et qui atteint l'auditeur par l'empire des sens contre une musique simple et sobre qui a des effets moraux et qui se place au-delà de la domination immédiate du plaisir sensuel. La deuxième polarité concerne la relation entre le langage et la musique d'un point de vue concret. Elle prolonge la querelle des Bouffons et porte sur le rapport antagonique entre une musique impropre à la langue et une musique qui lui convient parfaitement. La lettre sous forme de pamphlet consacrée à ce sujet

⁸⁵ *Ibid.*, Chap. XIII, p.413.

⁸⁶ *DM.*, article « Chant », p. 695.

⁸⁷ « La mélodie vocale s'appelle chant ; et l'instrumentale, symphonie », lit-on à l'article « Mélodie ». Mais l'article « Expression » précise que « c'est toujours du chant que se doit tirer la principale expression, tant dans la musique instrumentale que dans la musique vocale ». Ce qui laisse entendre que la mélodie s'identifie tout court au chant et que la musique instrumentale se « présente comme une sorte de dérivé de la musique vocale » (Cf. Bernard Gagnebin, *Introduction aux écrits sur la musique, la langue et le théâtre* PL V, p. XXII.)

⁸⁸ *DM.*, article « mélodie », p. 885.

⁸⁹ *EOL.*, Chap. XVII, p.422.

finit par conclure « qu'il n'y a ni mesure ni mélodie dans la musique française, parce que la langue n'en est pas susceptible. »⁹⁰. La troisième et la dernière polarité oppose une musique qui attribue une priorité absolue à la voix contre une musique qui donne la suprématie aux instruments. Aux yeux de Rousseau, on ne doit pas chercher l'idéal de la musique du côté des modernes, qui abusent des harmonies lourdes et désagréables au détriment de la mélodie, mais du côté des Grecs, qui accordent une préférence marquée pour la musique vocale : « Tout occupés de leur divine poésie, affirme Rousseau dans l'article « Musique » de l'*Encyclopédie*, ils (les Grecs) ne songeaient qu'à la bien exprimer par la musique vocale ; ils n'estimaient l'instrumentale qu'autant qu'elle faisait valoir l'autre ; ils ne souffraient pas qu'elle la couvrit, et sans doute ils étaient bien éloignés du point dont je vois que nous approchons de ne faire servir les parties chantantes que d'accompagnement à la symphonie. »⁹¹ Rousseau admire les Grecs parce que leur musique instrumentale était servante de leur musique vocale. Ce genre de musique simple et sans artifices qui exprime des passions profondes et s'adresse à un large public, est relié à un mode de vie social bien précis et à une forme de pouvoir politique bien déterminée. Rousseau s'appuie sur Platon pour mettre l'accent sur ce rapport étroit entre l'esthétique et la politique : « Platon ne craint point de nous dire qu'on ne peut faire de changement dans la musique qui n'en soit un dans la constitution de l'Etat. »⁹². Le sort de la musique ainsi que celui de la langue dépend donc de l'organisation et de l'exercice du pouvoir temporel dans la cité. C'est pour cette raison que Rousseau consacre dans l'*Essai* tout un chapitre pour parler du « rapport des langues aux gouvernements. »⁹³. Le chapitre en question est écrit dans la perspective de montrer que le progrès du langage est relié à la liberté des citoyens et que sa décadence est reliée à leur servitude. Dans son analyse, Rousseau se sert d'un parallèle entre l'Antiquité et la modernité. Sa préférence va pour les Anciens. Car leurs « langues sonores, prosodiques, harmonieuses, dont on distingue le discours de fort loin » sont « des langues favorables à la liberté. »⁹⁴. Par contre, « les nôtres sont faites pour le bourdonnement des divans. »⁹⁵. Elles expriment, de ce fait, notre asservissement politique et notre corruption morale. De nos jours, « les langues populaires sont devenues aussi parfaitement inutiles que l'éloquence. Les sociétés ont pris leurs dernières formes ; on n'y change plus rien qu'avec du canon et des écus, et comme on n'a plus rien à dire au peuple, sinon *donnez de l'argent*, on le dit avec des placards au coin des rues ou des soldats dans les

⁹⁰ *LMF.*, p. 328.

⁹¹ *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Genève, 1778, Tome vingt-deuxième, p. 607. Rousseau supprime ce passage dans son *Dictionnaire de Musique*.

⁹² *DM.*, article « Musique », p. 920.

⁹³ C'est l'intitulé du dernier chapitre de *EOL*. Cf. Chap. XX, p. 428.

⁹⁴ *Ibidem*.

⁹⁵ *Ibidem*.

maisons ; il ne faut assembler personne pour cela : au contraire, il faut tenir les sujets épars ; c'est la première maxime de la politique moderne. »⁹⁶. Cette politique inique et séparatiste, qui est le prolongement du contrat léonin entre les riches et les pauvres, les faibles et les forts dont parle le *Second Discours*, change de fond en comble la mission originelle de la langue : d'un instrument destiné à la communication sincère des sentiments et des idées, elle se transforme en un moyen de tromperie et en un outil dangereux de leurre et de mensonge. Sous l'éclat de l'apparence séduisante que présente le langage, se cache une nature humaine perfide et une réalité sociale sordide. Le choix du lexique devient fondamental chez les individus malfaiteurs qui cherchent à se disculper et pour qui le faux semblant de la vertu semble être plus important que la vertu elle-même : « Chaque état, chaque profession a son dictionnaire particulier pour exprimer en termes décents les vices qui leur sont propres. On ne dira pas d'un ministre qu'il vexe le peuple, mais qu'il trouve des expédients, ni d'un financier qu'il vole le prince mais qu'il fait une bonne affaire. Un filou dira qu'il a gagné une bourse et une courtisane qu'elle s'est mise dans le monde. »⁹⁷

La dichotomie être/paraître, trait saillant de la société moderne, est toujours accompagnée par une autre dichotomie qui l'exprime et qui la traduit, à savoir celle qui oppose l'action à la parole. Ce sont paradoxalement les plus belles paroles qui expriment le plus souvent les actes les plus ignobles comme si la morale est une affaire verbale et la vertu n'est qu'une valeur langagière : « l'honnêteté n'est plus que dans les mots et plus il y a de corruption dans les âmes, plus on affecte de choix et de pureté dans les discours. »⁹⁸. Pour porter remède à la corruption morale et la dégradation de la langue, Rousseau préconise l'établissement d'un nouvel ordre social. Car seule « la garantie des droits politiques de tous permet(t) de dépasser l'opposition être/paraître » et « assurera la pratique d'une éloquence véritable dans laquelle il y aura conformité entre action et parole. »⁹⁹

Aux yeux de Rousseau, le langage idéal ne doit pas émaner de l'amour-propre et du cortège des vices qui l'accompagne. Bien au contraire, il doit trouver sa source dans l'élan d'amour qu'a chaque citoyen envers ses compatriotes. Et comme la politique légitime est celle qui fait reposer le droit naturel raisonné sur le droit naturel tout court, le langage qui exprime le bien commun et la volonté générale du peuple doit prolonger le silence originel non pas quant à sa genèse, mais quant à sa finalité. Le silence originel exprime le mutisme de l'homme et sa prédisposition à écouter la voix de la nature « qui parle en lui » par l'intermédiaire de « deux principes antérieurs à la raison », à savoir l'amour

⁹⁶ *Ibidem*.

⁹⁷ *Frag .Pol.* XVI, 16, p. 558.

⁹⁸ *Ibidem*.

⁹⁹ Ricken Ulrich, « Réflexions du XVIII^e siècle sur « l'abus des mots ». In: *Mots*, mars 1982, N°4. p.37.

de soi et la pitié¹⁰⁰. C'est cette voix que l'homme civil doit s'approprier. Il doit redire avec enthousiasme ce que la nature disait au primitif et exprimer ses sentiments les plus fondamentaux avec innocence et transparence. Car au fond, rien ne peut exprimer les passions qu'un langage qui ne triche pas sur les passions. La sincérité dans le langage ne peut apparaître que chez les membres d'une communauté politique qui tient compte de ces trois facteurs :

1) La démocratie : non seulement parce qu'elle fait participer les citoyens au pouvoir législatif, mais c'est aussi parce qu'elle fournit des espaces pour assurer les dialogues, les discussions et les délibérations. Outre les droits qu'elle garantit aux citoyens, la démocratie demeure une école de rhétorique et d'éloquence et un lieu d'apprentissage pour tous ceux qui veulent s'exprimer habilement et persuader par le discours : « chez les Anciens on se faisait entendre aisément au peuple sur la place publique ; on y parlait tout un jour sans s'incommoder »¹⁰¹

2) La rusticité : d'abord parce que « le système rustique tient (...) à l'état démocratique. »¹⁰². Ensuite, parce que « c'est à la ville que l'on marmotte et que l'on manque d'accent dès l'enfance, contrairement à ce que l'on peut observer à la campagne »¹⁰³. Sur ce point Rousseau écrit dans l'*Emile* : « Aux champs les enfants épars, éloignés du père, de la mère et des autres enfants s'exercent à se faire entendre à distance et à mesurer la force de la voix sur l'intervalle qui les sépare de ceux dont ils veulent être entendus. Voilà comment on apprend véritablement à prononcer, et non pas en bégayant quelques voyelles à l'oreille d'une gouvernante attentive. Aussi quand on interroge un enfant d'un paysan, la honte peut l'empêcher de répondre, mais ce qu'il dit il le dit nettement ; au lieu qu'il faut que la bonne serve d'interprète à l'enfant de la ville, sans quoi l'on n'entend rien à ce qu'il grommelle entre ses dents. »¹⁰⁴

3) L'isolement : ce n'est pas uniquement parce qu'il permet de créer l'idéal d'une communauté symbiotique, autarcique, éthique et vraiment libre, mais c'est aussi parce qu'il préserve les langues de l'altération et de la déformation. On a vu comment l'écriture alphabétique, dont l'apparition doit beaucoup au commerce international, affecte négativement les langues particulières notamment en ce qui concerne les tons et les accents qui lui sont propres. Le chapitre XIX de l'*Essai* illustre très concrètement, via un exemple historique, la perte du caractère national d'une langue par le mélange des peuples. « La Grèce aux fers perdit ce feu qui n'échauffe que les âmes libres, et ne trouva plus pour louer ses tyrans le ton dont elle avait chanté ses héros. *Le mélange des Romains affaiblit encore ce qui restait au langage d'harmonie et d'accent.* »¹⁰⁵

¹⁰⁰ Sur le silence originel et la voix de la nature, Cf. J. Starobinski, « Rousseau et l'origine des langues », in *J.J Rousseau : La transparence et l'obstacle*, 2^{ème} éd. Paris, Gallimard, 1971, p. 359.

¹⁰¹ *EOL.*, Chap. XX, p. 428.

¹⁰² *PCC.*, p. 907.

¹⁰³ Starobinski, note 7 de la page 428 de *EOL.*

¹⁰⁴ *Em.*, Liv. I, p. 295.

¹⁰⁵ *EOL.*, Chap. XIX, p. 425. C'est nous qui soulignons.

Ces trois facteurs, tout en favorisant la liberté des citoyens, les inclinent à tenir un langage éloquent et véridique, qui rappelle celui des anciens Grecs. La langue régénérée, telle que Rousseau la rêve, ne peut avoir lieu que dans des petits Etats démocratiques ou dans des républiques agraires qui se suffisent à elles-mêmes et qui n'entretiennent pas d'échanges culturels et économiques avec l'extérieur. Cela montre encore une fois que l'*Essai* est au cœur du système philosophique de Rousseau, et que les questions linguistiques et esthétiques qu'il y aborde sont rattachées fondamentalement à sa pensée politique.

Deux remarques sont dignes de mention avant d'en venir aux aboutissements et aux conclusions de cet exposé.

1) La première se rapporte au statut ambigu et paradoxal de l'écriture : d'une part Rousseau voit dans l'acte de l'écriture une source de corruption de la langue, et d'autre part il considère cet acte comme étant un moyen salvateur pour lui et pour les hommes. Les oeuvres autobiographiques montrent à quel point l'écriture compte pour Rousseau pour restituer son âme et entrer en communion avec soi-même. D'un point de vue politique, l'écriture est aussi bénéfique parce qu'elle contribue à la formation de la nation par l'établissement du contrat social et par l'intervention bienfaisante et miraculeuse du législateur « qui rédige les lois » sans pour autant « avoir aucun droit législatif »¹⁰⁶. Cependant, il y a une sorte d'écriture que Rousseau incrimine absolument : celle qui dénature l'homme et qui l'asservit par la recherche de l'intérêt propre et des avantages personnels. C'est contre tout genre artificieux d'écriture courtisane ou mercenaire, lucrative ou flatteuse, que Rousseau lance un cri de guerre pour n'autoriser qu'à l'écriture saine et authentique d'être pratiquée.

2) La seconde remarque concerne la musique : on a vu comment la chaleur de l'accent dans le chant prévaut sur le calcul des intervalles. On a vu aussi comment Rousseau discrédite l'harmonie, parce que, selon lui, seule la mélodie permet à la musique de devenir un langage imitatif et passionné. Cette supériorité de la musique vocale sur la musique instrumentale ne signifie pas que Rousseau prêche l'annulation de l'une pour assurer la prospérité de l'autre. Le principe de « l'unité de la mélodie » formulé pour la première fois dans la *Lettre sur la musique française* montre bien que la réconciliation des aspects physiques et moraux de la musique est fort possible. Sur ce point, Starobinski écrit avec beaucoup de brio : « les écrits de Rousseau sur la musique opposent l'âme et les sens (le sentiment et la sensation) beaucoup plus fortement qu'il ne le fait partout ailleurs. Cependant, Rousseau propose une notion synthétique

¹⁰⁶ CS., Liv. II, Chap. VII, p.383.

qui permet de résoudre l'opposition du sentiment et de la sensation. De même que le *Contrat social* réconcilie l'homme de la nature et « l'homme de l'homme », de même que *La Nouvelle Héloïse* réconcilie la passion et la vertu, Rousseau suggère une réconciliation de la mélodie- sentiment et de l'harmonie-sensation : l'antithèse se dépasse dans *l'unité de la mélodie*, notion à laquelle il consacre un article dans son *Dictionnaire de Musique*. »¹⁰⁷

Les deux remarques mentionnées ci-devant sont si importantes parce qu'elles nous permettent de nous prémunir contre les confusions qui peuvent provenir d'une lecture hâtive des textes rousseauistes. Mais pour aller plus loin, et ne pas rester au niveau de la simple prévention contre l'erreur, deux déductions d'ordre général doivent être établies au terme de cet article, car c'est à leur lumière qu'on peut déceler la spécificité et la singularité de la pensée de Rousseau.

1) Par l'imbrication du sort de la linguistique, de l'esthétique et de politique, l'*Essai* se présente sous forme d'un écrit pro- populaire. Toutes les résolutions que donne cet ouvrage au problème épineux de la dégénérescence de la langue sont en relation directe avec la foule, la masse et de la multitude. Sur le plan politique, Rousseau s'oppose à Montesquieu qui attribue le pouvoir au monarque et aux corps intermédiaires composés de nobles et d'aristocrates. Dénigrant toute sorte de hiérarchie sociale, l'auteur du *Contrat social* soutient que c'est au peuple de fonder l'Etat et d'incarner en même temps la souveraineté.

Sur le plan musical, Rousseau prend le contre- pied de la conception ramiste. Il refuse la musique savante qui s'adresse à une élite de connaisseurs et défend la musique qui exprime les cultures et les traditions populaires. Les fêtes et les réjouissances publiques et périodiques dont parlent l'*Emile*¹⁰⁸ et la *Lettre à D'Alembert*¹⁰⁹ avec admiration sont une belle illustration de ce genre de musique prôné par Rousseau.

¹⁰⁷ *La transparence et l'obstacle*, op. cit., p. 112, note n° 5. Pour corroborer sa thèse, Starobinski cite ce texte de Rousseau : « l'harmonie, qui devrait étouffer la mélodie, l'anime, la renforce, la détermine : les diverses parties, sans se confondre, concourent au même effet ; et quoique chacune d'elles paraisse avoir son chant propre, de toutes ces parties réunies, on n'entend sortir qu'un seul et même chant. » (*DM.*, article « Unité de la mélodie », p.1144.). Deux moyens, précise Yoshihiro Naito, doivent être réunis, pour empêcher la perte de l'expression musicale et pour que la synthèse entre l'harmonie et la mélodie soit possible : « le moyen de la simplification harmonique auquel les Italiens ont recours, et (...) le moyen lulliste d'assortir la musique aux paroles selon la théorie traditionnelle de l'imitation musicale. » Cf. *La pensée musicale de Jean-Jacques Rousseau*, Chapitre 6, p. 3. Disponible sur Internet : <http://www.nexyzbb.ne.jp/~nityshr/mathese/mathese.htm>. Sur l'interprétation du principe : « Unité de la mélodie », Cf. C. Kintzler, *Poétique de l'opéra français de Corneille à Rousseau*, Paris, Minerve, 1991, pp. 457-469.

¹⁰⁸ *Em.*, Liv. IV, p.688.

¹⁰⁹ *L.d'Al.*, pp. 123-124, note.

Sur le plan linguistique, comme on l'a vu, Rousseau défend la suprématie de l'oral sur l'écrit. Selon lui, l'usage populaire de la langue parlée a des richesses qu'ignore ou que méprise la langue écrite. La langue vivante celle dans laquelle sent et pense un peuple exprime aussi son pouvoir sur les mots : ils sont sa propre œuvre -par le concours d'une infinité de besoins, d'idées et de causes physiques et morales, variées et combinées durant une succession de siècles- . Il peut les changer, les modifier, les nuancer et les mener à son gré par des usages spontanés sans qu'il ne soit soumis aux règles et aux recommandations des grammairiens qui ont perdu le sens de la langue parlée et qui ont en vue l'expression logique de la pensée et non pas son expression vivante et délectable. Sur cette souveraineté langagière qui doit appartenir à la foule, Angèle Kremer-Marietti, écrit : « Tandis que le peuple est le maître de la parole, il ne l'est pas de l'écriture, comme Rousseau l'a lu chez Duclos. »¹¹⁰. Dans *Grammaire générale et raisonnée, Remarques* ce dernier affirme : « Le corps d'une nation a seul droit sur la langue parlée, et les écrivains ont droit sur la langue écrite. Le peuple (...) n'est pas le maître de l'écriture comme de la parole. »¹¹¹. Il en ressort que Rousseau privilégie la parole et rabaisse l'écriture en raison du fait que la parole est populaire.

2) Au populisme, Rousseau joint le nationalisme comme solution donnée au problème de la corruption de la langue moderne. Dans de multiples textes, il met l'accent sur les formes particulières des langues et sur les différentes manières de prononcer et de dire les choses. Ainsi, affirme-t-il : « l'esprit dans chaque langue a sa forme particulière »¹¹² et « les hommes avant même d'avoir des langues ont pu avoir des cris différents d'un pays à l'autre »¹¹³ . Rousseau exhorte les peuples à cultiver la saine antipathie pour les mœurs, les coutumes et les langues étrangères pour que leur identité ne se dissolve pas et les éléments constitutifs de leur spécificité ne se perdent pas. Cette même consigne est valable pour la musique : « J'ai dit que toute musique nationale tire son principal caractère de la langue qui lui est propre, et je dois ajouter que c'est principalement la prosodie de la langue qui constitue ce caractère¹¹⁴. Par un tel propos, Rousseau vise, comme il le dit lui-même dans sa lettre à M .Burney, les docteurs qui professent pour l'existence d'une seule musique au monde à savoir l'harmonie¹¹⁵ : « l'harmonie (...) est la même pour toutes les nations ; ou si elle a quelques différences, elles sont introduites par celles de la mélodie ; ainsi, c'est de la mélodie seulement qu'il faut tirer le caractère particulier d'une musique nationale. »¹¹⁶ . A l'universalisme abstrait, scientifique et européocentrique de l'harmonie, Rousseau adopte un point de vue délibérément historique et

¹¹⁰ *Introduction à EOL.*, L'Harmattan, 2009, p 82.

¹¹¹ Cité par Angèle Kremer-Marietti, *Ibid*, note.

¹¹² *Em. M F.*, p.117.

¹¹³ *OM.*, p. 331.

¹¹⁴ *LMF.*, p.294.

¹¹⁵ *LB.*, p.438.

¹¹⁶ *LMF.*, p.292.

relativiste : la musique est un fait de culture et elle varie selon la variété des sociétés. Son rôle dépasse le simple plaisir esthétique. Elle doit faire office d'élément nécessaire pour assurer l'unité et l'intégration sociales. Le « Ranz des vaches » qu'évoque le *Dictionnaire de musique* montre comment cette mélodie parvient à représenter aux Suisses leur patrie, leur origine et tout ce qui leur attache à leur communauté : « Cet air leur rappelant leur pays, leurs anciens plaisirs, leur jeunesse, et toutes leurs façons de vivre, excitent en eux une douleur amère d'avoir perdu tout cela. »¹¹⁷. La mélodie risque de perdre sa valeur et son rôle social par le phénomène d'acculturation. C'est pourquoi, Rousseau prêche l'anti-cosmopolitisme, car il représente à ses yeux l'une des solutions données aux problèmes linguistiques et esthétiques. Contre le danger de l'uniformisation et l'unification qui sont des signes de décadence et de dégénérescence, Rousseau propose le particularisme culturel. Il défend, de ce fait, le nationalisme parce qu'il constitue le meilleur garde-fou contre l'altération des coutumes et des moyens d'expression. En effet, pour qu'un peuple ne se fonde pas parmi les peuples étrangers, pour qu'il preserve son langage, sa musique ainsi que ses mœurs et ses usages, il faut que les liens de fraternité qu'il mette entre ses membres constituent des barrières qui le tiennent séparé de ses voisins et l'empêche de se mêler avec eux¹¹⁸. Rousseau est allé jusqu'à dire qu'il faut prendre l'étranger pour ennemi « Toute société partielle, quand elle est étroite et bien unie, s'aliène de la grande. Tout patriote est dur aux étrangers ; ils ne sont qu'hommes, ils ne sont rien à ses yeux. (...) L'essentiel est d'être bon aux gens avec qui l'on vit. Au dehors le Spartiate était ambitieux, avare, inique : mais le désintéressement, l'équité, la concorde régnaient dans ses murs. Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux »¹¹⁹

L'*Essai* par les analyses qu'il renferme et les solutions qu'il apporte au problème de la langue, constitue un véritable manifeste contre le monde moderne et contemporain. L'idéal politique, linguistique et musical auquel renvoie cet ouvrage, trouve son incarnation dans l'Antiquité glorieuse et resplendissante. Certes, « la civilisation technicienne, urbaine et cosmopolite a triomphé contre Rousseau, mais son triomphe entraîne une remise en question, qui va dans le sens de Rousseau. La nostalgie passiste d'un rêveur du XVIII^e siècle rejoint l'avant-garde des rêveurs du XX^e »¹²⁰ et XXI^e siècle.

¹¹⁷ *DM.*, article « Musique » p.924.

¹¹⁸ Cf. *CGP.*, pp. 956-957.

¹¹⁹ *Em.*, Liv. I, pp. 248-249.

¹²⁰ Jean Rousset, *Introduction à L.d'Al.*, p. XLIV.